

Septembre  
2017

# LF *news*

Le journal des locataires de la SA Le Foyer / n°12

## LE FOYER ACCOMPAGNE SES CLIENTS EN DIFFICULTÉS



**Vous rencontrez une difficulté de paiement passagère ? N'attendez pas que la situation s'aggrave ! Rapprochez-vous de nos équipes, une solution amiable peut certainement vous être proposée.**

Dès le premier impayé, contactez votre Chargé de recouvrement amiable pour le rencontrer, en toute confidentialité (ses coordonnées figurent sur les courriers qui vont sont adressés). Il examinera avec vous votre situation afin de trouver des solutions adaptées. C'est l'occasion de tout mettre à plat et d'envisager la mise en place d'un plan d'apurement de la dette.

L'accompagnement du Chargé de recouvrement peut - dans certaines conditions - déclencher des dispositifs d'aide sociale. Une aide précieuse qui, dans la majorité des cas, permet d'éviter la mise en place d'une procédure contentieuse.

**Pour en savoir plus :**  
**05.16.42.36.19 ou 05.16.42.35.34**



LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, LE CADRE LÉGAL

La SA Le Foyer s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la protection de vos données personnelles

Ainsi, elle dispose aujourd'hui d'un « **Correspondant Informatique et Libertés** » qui veille à la sécurité juridique et informatique du traitement de vos données personnelles. Interlocuteur privilégié de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), il s'assure de la conformité de la SA Le Foyer avec la loi en vigueur. Dans le cadre de ces démarches de mise en conformité, vous recevrez prochainement un courrier vous informant des conditions d'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de votre bail.




**CLIN D'ŒIL**

Après 38 années au sein de la SA Le Foyer, il est temps pour **Alain Auzeral**, Directeur Juridique et Gestion Clientèle, de prendre une retraite bien méritée ! Nous lui souhaitons de profiter comme il se doit de cette nouvelle vie et de sa passion, la photographie !

RÉPARATIONS LOCATIVES

## L'ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT

Locataire ou bailleur, qui s'occupe de quoi ? Retrouvez sur notre site Internet des illustrations interactives pour vous aider à clarifier les obligations de chacun et trouver des repères utiles pour l'entretien de votre logement :

[www.entretien-logement.LF-habitat.fr](http://www.entretien-logement.LF-habitat.fr)



VOUS CHERCHEZ UNE PLACE DE STATIONNEMENT EN CHARENTE ?

## PARKINGS À LOUER

Trouver une place de parking près de chez soi n'est pas toujours chose facile ! De plus en plus de foyers possèdent plusieurs véhicules, ce qui complique la problématique de stationnement à proximité du domicile.

Sachez que la SA Le Foyer dispose de places de parkings actuellement non-occupées. Peut-être y en a-t-il au pied de votre immeuble ou dans une de nos résidences près de chez vous ?

Ces stationnements sont soit souterrains, soit en extérieur. En louant un emplacement, vous êtes sûrs d'avoir une place réservée à des prix attractifs.

**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
Contactez notre service commercial au **05 16 42 35 00**





